

CHAMPIONNATS PANAMÉRICAINS IBSA 2020

12 janvier 2020

MONTREAL, CANADA

Version: 28 juillet 2019



**IBSA JUDO
PAN AM
MONTREAL 2020**

RÈGLEMENTS IBSA IMPORTANT

- A) Afin de faciliter l'organisation de la classification et de la compétition, la date limite d'inscription par nom est de 4 semaines avant la première journée de compétition dans le système ISAS. Les formulaires d'inscription reçus après la date limite ne seront pas acceptés et le membre IBSA ne pourra pas inscrire son équipe à la compétition.
- B) Les judokas doivent porter un judogi avec un dossard. Les judokas qui ne portent pas un judogi approuvé avec leur propre dossard **seront disqualifiés**.
- C) Veuillez respecter les règlements indiqués dans ce document.
- D) Cet événement est sanctionné par l'IBSA. Il offre des points pour le Classement Mondial et fait partie du processus de qualification pour les Jeux paralympiques de Tokyo 2020.

DATES LIMITES

- Inscriptions numériques : 11 octobre 2019
- Inscription avec noms : 15 novembre 2019
- Réservation hébergement : 15 novembre 2019
- **Demande de visa : 15 novembre 2019 - Très important- Les demandes envoyées après cette date seront refusées**
- Inscription des arbitres : 10 décembre 2019
- Paiement complet de l'hébergement : 13 décembre 2019
- Informations de transport: 13 décembre 2019

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Toutes les fédérations et tous les officiels, entraîneurs et athlètes membres de la IBSA participant à l'évènement décrit dans ce document doivent respecter et accepter l'autorité des officiels IBSA, les statuts et règlements IBSA, le SOR de la FIJ, les règlements concernant l'arbitrage IBSA et les règlements antidopage de la FIJ. Les personnes considérées comme ayant agi à l'encontre des principes ou règlements ci-dessus peuvent être sujettes à une suspension ou une expulsion de la compétition et/ou une annulation de leur accréditation.

Tous les judokas doivent détenir un code IBSA ISAS. Depuis le 15 janvier 2015, tous les athlètes IBSA doivent être enregistrés sur le système d'administration sportive IBSA (ISAS).

ASSURANCES

Chaque fédération membre de l'IBSA (ci-après : organisations membres de l'IBSA) est responsable de ses compétiteurs (contrôle de la non-grossesse et du genre sont la responsabilité des fédérations nationales) et doit assumer l'entière responsabilité des assurances maladie et accident, ainsi que la responsabilité civile de leurs compétiteurs et officiels pendant l'évènement décrit dans le présent document.

L'organisateur du tournoi et l'IBSA ne sont pas responsables pour toute assurance liée aux sujets mentionnés ci-dessus. Néanmoins, l'organisation membre de l'IBSA responsable de l'évènement se doit de fournir une protection responsabilité civile pour toute la durée de la compétition.

L'organisateur du tournoi et l'IBSA n'ont aucune responsabilité concernant les blessures, maladies ou décès se produisant pendant les déplacements ou la participation en lien avec la compétition.

ORGANISATEURS

Judo Canada
4141, avenue Pierre-De Coubertin Montréal, QC H1V 3N7



Tél : 514-255-JUDO(5836) / Télécopieur : 877-893-5836
Courriel : n.brisson@judocanada.org ou info@judocanada.org

INSTALLATIONS

Centre Pierre Charbonneau
3000 rue Viau
Montréal, QC, H1V 3J3

PROGRAMME (PROVISOIRE)

Date	Heure	Activité	Lieu
9 janvier 2020	Après-midi	Arrivée des équipes	Aéroport Trudeau à Montréal
10 janvier 2020	À déterminer	Classification visuelle	À déterminer
11 janvier 2020	À déterminer	Classification visuelle – au besoin	À déterminer
	14h à 16h	Accréditation	Hôtel Universel
	18h à 19h	Pesée officielle	
	19h15 à 20h15	Réunion technique et tirage	
12 janvier 2020	9h à 9h15	Pesée aléatoire	Centre Pierre Charbonneau
	9h30 à 9h45	Cérémonie d'ouverture	
	9h45 à 17h	Phases éliminatoires et phases finales sur un tapis	
13 et 14 janvier 2020	9h30 à 10h45	Entraînement randori ne waza	Institut national du sport du Québec
	14h30 à 16h	Entraînement randori tachi waza	
15 janvier 2020	9h30 à 11h45	Entraînement randori	Institut national du sport du Québec
	Toute la journée	Départ des équipes	

*L'accréditation est faite par le ISAS IBSA et le Judo Classification Master (site Web IBSA).

**L'heure de début peut varier selon le nombre de participants.



HÉBERGEMENT

Hôtel Universel 4*
5000 rue Sherbrooke Est,
Montréal, QC, H1V 1A1



- **Tous les prix sont par personne et par nuit :**
 - Chambre simple :
 - avec déjeuner : 240 \$ US (Après le 8 décembre 2019 : 264 \$ US)
 - avec tous les repas : 280 \$ US (Après le 8 décembre 2019 : 308 \$ US)
 - Chambre double (2 lits) :
 - avec déjeuner : 180 \$ US (Après le 8 décembre 2019 : 198 \$ US)
 - avec tous les repas : 220 \$ US (Après le 8 décembre 2019 : 242 \$ US)
- Distance :
 - de l'aéroport : 28,8 km/environ 30 minutes
 - du site de compétition : 850 m/10 min à pied
 - du lieu d'entraînement : 800 m/10 min à pied
- **Les paiements doivent être envoyés au plus tard le 13 décembre au compte suivant :**

Nom du bénéficiaire :
JUDO CANADA

Adresse du bénéficiaire :
4141, avenue Pierre-De Coubertin, Montréal, QC, Canada

Banque :
BANQUE NATIONALE

Numéro de compte :
0011862

Adresse de la banque :
5880 rue Sherbrooke Est, Montréal, QC, Canada

Code SWIFT :
CC0006

La réservation de chambres supplémentaires après la date limite occasionnera une surcharge de 10 %.

Veillez informer l'organisation immédiatement en cas d'annulation de chambres. Il n'est pas possible d'annuler des chambres lors de l'arrivée. Les maladies, blessures ou problèmes de visa ne sont pas des raisons valables pour annuler des chambres. En cas d'annulation de chambre, l'organisation peut demander à la délégation d'assumer les coûts suivants :

- Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée : remboursement complet
- Entre 10 et 30 jours avant l'arrivée : remboursement à 50 %
- Entre 9 jours et la date d'arrivée prévue : aucun remboursement, les frais d'hébergement doivent être payés à 100 %.

Tous dommages aux installations de l'hôtel suite au séjour d'une délégation nationale seront chargés à la fédération concernée et doivent être payés intégralement.

Tous les frais bancaires et les frais de virement qui devront être payés seront à la charge de la fédération nationale participante.

VISA

L'organisateur est en mesure d'aider les délégations à obtenir des visas pour les athlètes et les officiels. Les pays qui nécessitent un visa pour entrer dans le pays hôte peuvent envoyer une liste complète des participants avec :

- le nom complet
- le numéro de passeport
- la date de naissance
- le rôle de chacun
- une copie numérisée des passeports

L'ensemble de ces documents devront être communiqués avant la date limite indiquée ci-dessous :

Personne-ressource pour les visas : Émilie-Claude Leroux

Courriel: ec.leroux@judocanada.org

Date limite de demande de visa : **15 novembre 2019**

TRANSPORT

L'organisateur offrira un transport gratuit entre **l'aéroport de Montréal** et **l'hôtel** des délégations. Aucun transport n'est nécessaire entre l'hôtel et le site de compétition. Toutes les installations sont à distance de marche.

Les informations de voyage doivent être envoyées aux organisateurs avant le 13 décembre 2019.

RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION

La compétition se déroulera selon les derniers règlements d'arbitrage FIJ et IBSA, le SOR FIJ, le code d'éthique FIJ et les règlements antidopage de la FIJ.

- Système de tournoi : double repêchage ou ronde (selon le nombre de participants)
- Catégories de poids – compétition individuelle
 - Hommes : -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg, +100 kg
 - Femmes : -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, +70 kg
- Durée des combats (temps réel):
 - Homme : quatre **(4) minutes**
 - Femme : quatre **(4) minutes**

ARBITRAGE

Invitation des arbitres :

- A) La commission d'arbitrage IBSA détermine le nombre d'arbitres requis lors de ce tournoi et sélectionne les arbitres qui seront invités.
- B) Les pays participants peuvent amener un arbitre de tapis.

La fédération hôte offre l'hébergement gratuit en chambre double pour les arbitres invités.

INSCRIPTIONS DE PARTICIPANTS

Les compétiteurs peuvent s'inscrire dans une seule catégorie de poids et seules les inscriptions des fédérations nationales de judo membres de l'IBSA seront acceptées. Les athlètes participants doivent être âgés de 15 ans ou plus.

Chaque fédération nationale peut inscrire un maximum de deux (2) athlètes par catégories de poids.

Aucun participant ne peut être ajouté après la date limite. Les modifications peuvent être effectuées au cas par cas en cas de blessure ou de maladie. Par exemple, un athlète blessé peut être remplacé par un autre athlète, peu importe le genre ou la catégorie de poids, un officiel malade peut être remplacé par un autre officiel, etc.

ÉLIGIBILITÉ DES ATHLÈTES

Veillez noter que les athlètes doivent respecter les conditions suivantes avant de recevoir leur accréditation :

- Détenir une licence d'athlète IBSA pour l'année en cours;
- Avoir payé la cotisation de membre IBSA pour l'année en cours;
- Avoir une classification visuelle valide.
- **Les compétiteurs doivent porter un judogi approuvé par la FIJ avec un dossard.**

ACCREDITATION

Les cartes d'accréditations seront fournies par les organisateurs de la compétition, mais seront vérifiées par le représentant IBSA et comparées à la base de données IBSA et la liste de classification.

Au moins un délégué d'équipe doit confirmer à temps les inscriptions de tous les athlètes et officiels avec sa signature. Les passeports ou les photocopies des passeports des athlètes doivent être présentés sur demande.

Une carte d'accréditation sera émise pour tous les athlètes, officiels et membres des médias. La carte d'accréditation doit être portée en tout temps.

Un retard ou une absence lors du contrôle des inscriptions peut mener à l'exclusion de tous les participants du tirage et de la compétition. En cas de retard imprévu, l'organisation membre de l'IBSA doit immédiatement contacter l'organisateur.

Nombre d'accréditations pour les officiels :

- 1– 4 compétiteurs : 3 officiels
- 5– 9 compétiteurs : 5 officiels
- 10 compétiteurs ou plus : 7 officiels

CLASSIFICATION VISUELLE

Une classification visuelle aura lieu, conformément à l'*IBSA Classification Manuel of organiser of Sanctioned competitions* et le *Classification Manuel for IBSA members*.

La classification aura lieu les 10 et 11 janvier 2020.

Règlements : (Les athlètes qui ont besoin de se faire classer doivent être disponibles lors des deux jours complets de classification.)

1. Les membres IBSA doivent avoir payé les frais d'adhésion pour l'année en cours;
2. Les athlètes doivent être enregistrés dans ISAS avec une licence pour l'année en cours;

3. Le formulaire de diagnostic médical IBSA (MDF) doit être rempli en anglais, signé et estampillé par un ophtalmologue autorisé du pays de l'athlète concerné;
4. Le MDF et, au besoin, des tests médicaux supplémentaires doivent être téléchargés dans le dossier ISAS de l'athlète sur la base de données au moins 5 à 6 semaines avant la date de classification de la compétition.

Pendant la classification, les athlètes doivent se présenter avec la meilleure correction de la vue possible. Les athlètes qui portent des verres de contact doivent les apporter à la classification avec tous les renseignements concernant leurs caractéristiques.

Les athlètes sont sujets à des contrôles pendant toute compétition. Pendant la compétition, si un athlète se trouve à porter des verres de contact qui n'ont pas été déclarés à la classification, il sera disqualifié.

Les athlètes doivent déclarer toute modification à leur mode de correction de la vue (verres de contact) au directeur médical IBSA au moins un mois avant une compétition en utilisant le formulaire de mise à jour de correction optique qui se trouve dans le *Classification Manual for IBSA members*.

ENTRAÎNEMENT

Des lieux d'entraînement pour les équipes participantes seront disponibles et l'horaire sera établi par le comité organisateur sur la base du « premier arrivé, premier servi ».

TIRAGE

Chaque organisation membre de l'IBSA doit envoyer au moins un délégué qui assistera au tirage. Un maximum de trois (3) délégués par fédération nationale (2 officiels et 1 délégué des athlètes) sera autorisé.

Les quatre (4) meilleurs athlètes inscrits dans chaque catégorie de poids seront classés en tête de série selon le classement mondial actuel.

VÉRIFICATION DES JUDOGIS

Les athlètes doivent porter un judogi **approuvé par la FIJ** provenant de l'un des fabricants suivants :

Greenhill, SFJAM NORIS, DANRHO, MIZUNO, Double D Adidas, HAYAKAWA, Fighting Film, Budo Sport AG, ESSIMO, MATSURI B.V, KAPPA, DAEDO.

Chaque compétiteur doit avoir un dossard cousu à l'arrière de son judogi, indiquant son nom et l'abréviation de 3 lettres de son comité olympique national. Les dossards doivent être placés à l'horizontale et centrés à l'arrière du judogi. Ils doivent être cousus à 3 cm sous le collet. Le dossard doit être commandé à partir de www.ijfbacknumber.com ou www.mybacknumber.com.

Les organisateurs peuvent fournir un judogi de rechange si celui-ci est sale ou taché de sang.

Le comité organisateur inspectera les vestes de judogi tous les soirs. Vous pouvez consulter le processus de vérification dans le programme.

Le dossard et la commandite doivent respecter l'entente actuelle entre IBSA et l'organisateur local.

L'étiquette officielle de la compétition sera remise si :

- Le judogi est propre et sec;
- Le dossard, la commandite et l'emblème sont cousus correctement et ne montrent aucun signe d'usure;
- Toute ancienne commandite a été retirée.

PESÉE

La pesée se déroulera selon l'article 7 du SOR de la FIJ.

Les athlètes doivent apporter leur passeport (ou une carte d'identité) et leur carte d'accréditation.

La pesée officielle des athlètes sera prévue la veille de la compétition.

Une pesée aléatoire aura lieu sur le site de compétition le jour du tournoi.

ENTRAINEURS

Les entraîneurs sélectionnés par leur organisation membre de l'IBSA doivent respecter l'article 4 du code d'éthique et l'article 9.6 du SOR de la FIJ. Tout entraîneur qui ne respecte pas ces règlements sera sujet à des mesures disciplinaires.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES

Les compétiteurs se tiendront debout derrière le podium, vêtus de leur judogi blanc (sans soulier, sandale ou bas), dans l'ordre suivant : 2, 1, 3, 3.

Les participants qui ont remporté une médaille doivent assister à la cérémonie afin de recevoir leur médaille en personne. Si un compétiteur est absent sans raison valide à la remise de médaille, celui-ci perdra son droit à ladite médaille.

Il est strictement interdit pour les compétiteurs d'amener un drapeau ou toute autre identification de leur pays autre que l'identification normale de leur équipement sur le podium. Tout signe religieux, politique, personnel ou commercial est interdit, ainsi que le port d'une casquette ou de tout autre couvre-chef.

ANTIDOPAGE

Les règlements antidopage actuels de l'IBSA seront appliqués en collaboration avec les organisateurs locaux.

Le tirage se déroule selon les règlements antidopage et le SOR de la FIJ pendant la compétition, avant le début du bloc des finales.

Les compétiteurs doivent se présenter à la salle de contrôle antidopage immédiatement après la signature du formulaire de notification. Conformément au SICE art. 5.4.4 de l'AMA, avant un contrôle antidopage, les athlètes peuvent assister à la cérémonie de remise de médailles et respecter leurs engagements envers les médias ou recevoir des soins médicaux au besoin. Les participants

sélectionnés devront être accompagnés par un chaperon officiel en tout temps (choisi par le comité organisateur) à partir de l'avis de sélection jusqu'à l'arrivée à la salle de contrôle antidopage. Une personne choisie par l'athlète (médecin d'équipe, entraîneur, gérant de la délégation, etc.) peut l'accompagner.

COTISATION DES MEMBRES IBSA

Tous les pays participants doivent payer une cotisation de 25 euros par judoka.

STAGE D'ENTRAÎNEMENT

Le stage d'entraînement sera mené par le directeur sportif de Judo Canada, M. Andzrej Sadej.

Les installations d'entraînement sont à 10 minutes de marche de l'hôtel et comprennent 600 mètres carrés de tatami.

FORMULAIRE 1 : INSCRIPTION NUMÉRIQUE DES COMPÉTITEURS SENIORS

Fédération : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

Catégories de poids : Hommes	Participation Compétition Oui/Non	Catégories de poids : Femmes	Participation Compétition Oui/Non
-60 kg		-48 kg	
-66 kg		-52 kg	
-73 kg		-57 kg	
-81 kg		-63 kg	
-90kg		-70 kg	
-100kg		+70 kg	
+100kg			

Entraîneurs	
Équipe médicale	
Physiothérapeute	
Arbitres	
Officiels d'équipe	

Total :	
---------	--

*Veillez envoyer ce formulaire au comité organisateur de la compétition de judo
IBSA **avant le 11 octobre 2019***

Date : _____

Signature du chef de la délégation
et étampe de la fédération

FORMULAIRE 2 : INSCRIPTION FINALE (AVEC NOMS) SENIORS

Au besoin, veuillez ajouter d'autres pages et écrire en **LETTRES MOULEES!**

Pays Officiels Rôle		
	Nom de famille	Prénom

Comité d'arbitrage Licence Int. / Cont. Int. / Cont.		
	Nom de famille	Prénom

FEMMES

Judokas	Nom de famille	Prénom	Code ISAS
-48 kg			
-52 kg			
-57 kg			
-63 kg			
-70 kg			
+70 kg			

HOMMES

Judokas	Nom de famille	Prénom	Code ISAS
-60 kg			
-66 kg			
-73 kg			
-81 kg			
-90 kg			
-100 kg			
+100 kg			

*Veillez envoyer ce formulaire au comité organisateur de la compétition de judo IBSA avant le **15 novembre 2019**.*

Date : _____

Signature du chef de la délégation
et étampe de la fédération



FORMULAIRE 3 : INSCRIPTION DES ARBITRES

Fédération : _____

Les arbitres suivants vont représenter notre fédération lors des championnats mentionnés ci-dessus.

NOM DE FAMILLE : _____

Prénom : _____

Genre : _____ Licence : _____

Courriel : _____

NOM DE FAMILLE : _____

Prénom : _____

Genre : _____ Licence : _____

Courriel : _____

*Veillez envoyer ce formulaire au comité organisateur de la compétition de judo IBSA avant le **10 décembre 2019**.*

Date : _____

Signature du chef de la délégation
et étampe de la fédération



FORMULAIRE 4 : HORAIRE DE DÉPLACEMENT

Fédération : _____

Arrivée

Avion

Date	Heure	Numéro de vol	De	Vers	Nbre de personnes

Voiture/Autobus

Date	Heure	Nombre de personnes

Départ

Avion

Date	Heure	Numéro de vol	De	Vers	Nbre de personnes

Voiture/Autobus

Date	Heure	Nombre de personnes

*Veillez envoyer ce formulaire au comité organisateur de la compétition de judo IBSA avant le **13 décembre 2019***

